

Le 15/3/18

Réunion du groupe de travail « transport »

Collectif des urgences de Tonnerre

Présents : Mr Chauveau Olivier ambulances Chauveau ; Mr Legrand chef de centre SDIS Tonnerre ; Mme Plaut Céline infirmière CH Tonnerre ; Mr Tadier Vincent ambulancier CH Tonnerre ; Mr Roguer Gilles chef du CTA CODIS ; Mr Renard Romain ambulancier ; Mr Cailliet j-B VP CCLTB.

Tous les acteurs du transport des malades étaient présents, à savoir les pompiers, les ambulanciers, et le SMUR.

Chacun des acteurs a expliqué comment ils seraient impactés par la fermeture des urgences la nuit, et quelles en seraient les conséquences pour eux et la population concernée.

- **Pompiers :**

Sur le secteur Tonnerre, Cruzy, Ancy, Noyers, les pompiers ont effectué en 2017 263 interventions de secours nécessitant le transport de 48 victimes en urgence absolue. Une sortie ambulance pour les sapeurs pompiers de Tonnerre avec transport au CH de Tonnerre est comptée en temps AR 1 h 05, en moyenne, et ceci tient compte du nettoyage de l'ambulance.

Si le transport doit se faire sur le CH Auxerre, il faut compter 1 h 30 supplémentaire, et 4 h AR pour Troyes.

Il y a 36 centres dans le département dont 6 centres de secours sont dits "mixtes" (composés de sapeurs pompiers professionnels et volontaires 20% de professionnels, et de 80% de volontaires, les 31 autres sont composés uniquement de volontaires, avec des disponibilités aléatoires. Le centre de Tonnerre compte quant à lui **10%** de professionnels et **90%** de volontaires.

Les temps de transport supplémentaires auront pour conséquence **l'indisponibilité** des pompiers qui ne seront pas en mesure d'assurer d'autres missions comme l'extinction d'un feu par exemple s'il s'en produisait un, et devront faire appel au(x) centre(s) plus éloignés. Si les temps de transport moyens s'allongent d'1 h 30 les pompiers volontaires qui prennent leur travail à 8 h le matin devront éteindre à partir de 1 h du matin pour être sûrs d'être rentrés pour la prise de leur travail. **Cela implique aussi une difficulté de recrutement de pompiers volontaires par des contraintes supplémentaires.**

Sans compter que le temps d'attente de prise en charge aux urgences au CH d'Auxerre, a de fortes chances d'augmenter, mais ce paramètre est difficilement mesurable.

- Propositions :

Les pompiers, comme l'ensemble des acteurs sont le plus sollicités dans la tranche horaire suivante : 17 h – 22 h et, assez peu de 22 h à 8 h. Le groupe transport propose devant les difficultés liées au recrutement de volontaires pour assurer des missions qui seraient de plus en plus longues, de figer l'existant pendant un temps suffisant (3 à 5 ans) pour que tous les

acteurs du transport puissent s'organiser. De plus, ce temps permettrait d'avoir un retour d'expérience sur ce qui s'est fait ailleurs, alors que leurs urgences de nuit auront été fermées.

- **Ambulanciers :**

C'est le 15 qui mobilise les ambulanciers selon des critères qui lui sont propres, ils ne viennent pas en supplément du SMUR ou des pompiers. Ils ont effectué 374 sorties entre 20 h et 8 h en 2017.

Si la personne transportée n'est pas hospitalisée le coût d'un taxi pour revenir chez elle sera toujours plus élevé d'Auxerre que de Tonnerre. C'est donc le patient qui supportera une partie des coûts de cette fermeture.

Les ambulanciers ont un montant forfaitaire de leur prise de garde la nuit, ils rajoutent quelques frais en fonction de la distance.

- Propositions :

Comme pour les pompiers, un moratoire de 3 à 5 ans permettrait de mieux organiser la profession, et, notre territoire pourrait être "pilote" sur cette nouvelle organisation.

- **SMUR :**

Si les urgences ferment à 20 h, le service ne pourra recevoir des ambulances ou des pompiers amenant des malades, à partir de 18 h, car il faut deux heures au labo ou au scanner pour donner une réponse, ce qui veut dire que les malades seraient dirigés vers Auxerre ou autre dès 18 h.

Les sorties du SMUR en 2016 ont été de 360

Le taux de passage aux urgences est de 30% en général, alors que dans l'Yonne il est de 44% par faute d'autres solutions...

Plus de passage aux urgences sur la tranche horaire 17 – 22 h ce qui correspond à la fermeture des cabinets de ville, avec de la bobologie bien sûr, mais aussi avec des détresses respiratoires.

- Propositions :

Devant les risques avérés d'allongement du temps de transport, et, toutes les conséquences en cascade pour les usagers, et pour le personnel de l'Hôpital, à l'image des exemples récents de fermeture des urgences (Montbard) le personnel de l'Hôpital souhaite qu'il y ait un moratoire de 3 à 5 ans afin que toutes les problématiques Tonnerroise soient prises en compte, et, qu'ensemble (avec l'ARS) nous puissions trouver une solution.